



Le Chevalier de l'Immaculée

Lettre n° 13 ♦ 4^e trimestre 2020

La puissance « miraculeuse » de la Médaille...

On entend quelquefois ceci, quand on demande aux gens de prier pour la conversion d'un pécheur et de lui donner, dans ce but, une Médaille miraculeuse : « Oh ! Il ne se convertira jamais ! Vous ne le connaissez pas ! Vous ne savez pas comment il est ! C'est impossible ! ». Parler ainsi, c'est méconnaître la puissance de la grâce et la puissance de la Médaille miraculeuse.

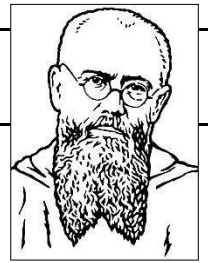
Le Père Omer Englebert a écrit au sujet de Ratisbonne, juif, converti par la Médaille miraculeuse : « Jamais, semble-t-il, la Vierge Marie n'obtint de conversion plus extraordinaire de son divin Fils. Nous ajouterions : de plus difficile, si nous ne savions qu'il est aussi facile à Dieu de créer un soleil que de nourrir un passereau. » Il s'en explique : « Ratisbonne, en effet, n'avait rien de ce qu'il faut pour se convertir et, au contraire, tout ce qu'il faut pour ne point le faire. Ce qui dispose communément l'âme à la grâce de la conversion, c'est, selon le cas, la souffrance, l'inquiétude, la pensée de la mort et du jugement, le désir de croire et de prier comme ceux qu'on aime, les épreuves et désillusions de la vie, le besoin de pardon, de lumière et de paix ». Le même auteur fait remarquer que « généralement, cette grâce n'est pas accordée à ceux qui s'en moquent et elle ne fond pas sur eux au moment qu'ils déclarent n'en vouloir point ». Mais, « d'ordinaire, elle prend son temps pour arriver et, une fois venue, elle laisse aux convertis quelque chose à apprendre, au lieu de leur donner soudain la science de tout ce qu'ils ignoraient jusque-là. Toutes ces règles sont bouleversées et transgressées dans le cas de Ratisbonne » (*Dix apparitions de la Vierge*, Albin Michel, Paris, 1961, p. 114).

Ratisbonne était un juif athée qui n'avait jamais ouvert un livre de religion. Dans sa famille, on ne pratiquait pas la moindre prescription du judaïsme. Il réussissait ses études sans travailler et faisait beaucoup plus de progrès dans la corruption du cœur que dans le développement de l'intelligence. À l'occasion d'un voyage d'agrément de plusieurs mois dans l'attente d'un heureux mariage, la Providence l'amena, contre son gré, à Rome. Là, des amis essayèrent de le convertir. Mais au plus ils en faisaient, au plus il résistait. Il accepta, malgré tout, de porter une Médaille miraculeuse par dérision et de réciter le *Souvenez-vous* de saint Bernard.

L'Immaculée lui est apparue dans une église de Rome. En quelques instants, non seulement il fut converti, mais il sut tout ce qu'un chrétien devait savoir. Sa conversion est donc un très grand miracle moral de la Mère de Miséricorde.

Ayons une grande confiance dans la puissance de la Médaille miraculeuse !✍

Abbé Guy Castelain+



Connaître l'Immaculée. . .

En 1935, alors qu'il se trouvait au Japon, le Père Kolbe écrivit une lettre à ses frères de Niepokalanow dont voici un passage : « *Il faut penser à approfondir la connaissance de l'Immaculée ; la connaissance de sa relation à Dieu le Père, à Dieu le Fils, à Dieu le Saint-Esprit, à toute la Trinité, à Jésus, aux anges, à nous-mêmes, cela dans l'humble prière, dans l'étude. C'est inépuisable !* » (Lettre, 30 octobre 1935). Il faut avoir à cœur d'approfondir notre connaissance de la très sainte Vierge si nous voulons L'aimer davantage et La faire aimer autour de nous !

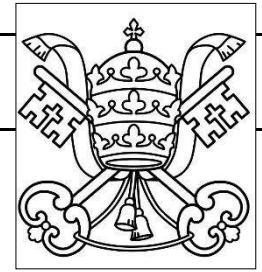
Le Père Chaminade, fondateur des Marianistes et auteur d'un *Petit Traité de la Connaissance de Marie*, se lamentait en ces termes : « *Tous les jours, nous parlons de Marie ; nous nous pressons autour de ses autels, nous nous glorifions d'être ses enfants et de faire partie des associations plus spécialement consacrées à son culte, mais c'est à peine si nous La connaissons, si nous soupçonnons ce qu'Elle est pour Dieu et pour nous, dans l'ordre de la foi. Combien de chrétiens auxquels l'auguste Vierge pourrait adresser le reproche que le Seigneur faisait autrefois à son peuple par la bouche d'Isaïe : " Le bœuf connaît son maître et l'âne sa crèche, mais Israël ne m'a point connu et mon peuple ne m'a point compris "* » (*Petit Traité*, Paris, Téqui, 1927, p. 1).

L'ignorance de ce que l'Immaculée est pour Dieu et pour nous a une conséquence inéluctable : « *D'une doctrine rudimentaire ne peut sortir qu'une dévotion étriquée. Sans doute, même cette dévotion étriquée peut, à l'occasion, produire des résultats surprenants. Cependant, elle ne produit qu'une infime partie de ceux que réalise une solide dévotion envers la Vierge. Ceux à qui il est donné de connaître de près, certaines âmes mariales constatent avec ravissement les merveilles de sainteté et de fécondité apostolique qu'opère dans ses âmes leur union à la Mère de Jésus. Mais ce sont des âmes qui ont "découvert la Sainte Vierge"* » (Père Neubert, *Marie dans le dogme*, Paris, Éditions Spes, 1933, pp. 9-10).

Chers Chevaliers, prenons donc conscience de notre devoir de mieux connaître l'Immaculée, si nous voulons être ses fidèles serviteurs. **Ayons à cœur de lire des ouvrages à son sujet** régulièrement, et méditons sur les belles vérités qu'ils contiennent. Enfin et surtout, entrons en contact avec notre Mère du Ciel par une prière profonde, dans laquelle notre connaissance deviendra vraiment intime et expérimentale. C'est à quoi nous encourage le Père Kolbe : « *Il est très bon d'étudier la mariologie. Cependant, rappelons-nous toujours que nous connaissons davantage l'Immaculée à travers d'humbles prières et dans l'expérience intense de la vie quotidienne, qu'à travers de doctes définitions, distinctions et argumentations, bien qu'il ne faille pas les négliger* » (Lettre, 28 juillet 1935).✍

Fr. Paul-Marie, o.f.m. cap.

Conseils de lecture : le *Traité de la vraie dévotion et le Secret de Marie* (saint Louis-Marie Grignion de Montfort) ; les *Gloires de Marie* (saint Alphonse de Liguori) ; *Ma Mère* (Père Schrijvers) ; *Mon idéal, Jésus, Fils de Marie* (Père Neubert), etc.



La « quadrature du cercle » conciliaire

L'idéologie maçonnique, assimilée par le concile Vatican II, a été appliquée rigoureusement par les papes conciliaires. Rome, à partir des années 70, a fait pression sur les États catholiques pour faire appliquer la Déclaration *Dignitatis humanæ* sur la liberté religieuse, du 7 décembre 1965, dans les constitutions des États. Cette application s'est faite en 1973 en Colombie, en 1974 dans le Valais en Suisse, en 1975 au Portugal, en 1976 en Espagne, en 1980 au Pérou, en 1984 en Italie (cf. *Pierre, M'aimes-tu ?* pp. 21-22).

Le triste et emblématique événement d'Assise du 27 octobre 1986 restera ce que l'on pourrait appeler le sommet pastoral de Vatican II. Selon le pape Jean-Paul II, « l'évènement d'Assise peut ainsi être considéré comme une illustration visible, une leçon de choses, une catéchèse intelligible à tous de ce que présuppose et signifie l'engagement œcuménique et l'engagement pour le dialogue interreligieux, recommandé et promu par le concile Vatican II » (Discours aux cardinaux, 22 décembre 1986).

Assise fut un événement d'esprit maçonnique. « *L'Exultet maçonnique* » du Grand Maître Armando Corona, de la Grande Loge de l'Équinoxe de Printemps, en est l'aveu le plus criant : « *La Sagesse maçonnique a établi que (...) personne ne peut être exclu de notre famille à cause du Dieu auquel il croit et à cause de la manière dont il l'honore. Notre interconfessionnalisme nous a valu l'excommunication reçue en 1738 de la part de Clément XII. Mais l'Église était certainement dans l'erreur, s'il est vrai que le 27 octobre 1986 l'actuel pontife (Jean-Paul II) a réuni à Assise des hommes de toutes les confessions religieuses pour prier ensemble pour la paix. Et que cherchaient d'autre nos Frères quand ils se réunissaient dans les temples, sinon l'amour entre les hommes, la tolérance, la solidarité, la défense de la dignité de la personne humaine, se considérant égaux, au-dessus des credo politiques, des credo religieux et des couleurs de la peau ?* » (*Hiram*, avril 1987). Vatican II a donc rejoint l'idéologie maçonnique.

Le 25 janvier 1983, le pape Jean-Paul II a publié le nouveau Code de Droit canon pour que l'Église mette en pratique la « *nouvelle ecclésiologie conciliaire* ». Ce nouveau Code ne comporte plus une seule mention expresse de la F.M. Une déclaration du 26 novembre 1983 de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi sur les associations maçonniques, se contente d'affirmer que « *le jugement négatif de l'Église sur la F.M. demeure inchangé parce que ses principes ont toujours été considérés comme incompatibles avec la doctrine de l'Église ; c'est pourquoi il reste interdit par l'Église de s'y inscrire. Les catholiques qui font partie de la F.M. sont en état de péché grave et ne peuvent s'approcher de la sainte Communion.* » Ce document est signé par Joseph Ratzinger, futur Benoît XVI. Que peut bien valoir une telle mise en garde, absente de la loi officielle de l'Église et qui n'est assortie d'aucune sanction ? Ainsi, tout en professant la doctrine maçonnique de la liberté religieuse et de l'œcuménisme, l'église conciliaire continue d'interdire de s'affilier à la F.M. ! C'est ce que l'on appelle **la quadrature du cercle**. ✂

À suivre...



Tout coopère au bien de ceux qui aiment. . .

Malgré les restrictions liées au temps « fou » dans lequel nous vivons, les fidèles, privés habituellement de la sainte Messe et des sacrements depuis 5 ou 6 mois, trouvent dans la M.I. une consolation et une motivation. Ils témoignent que la Sainte Vierge ne les abandonne pas. La récitation quotidienne du chapelet, les lectures assidues des articles sur l'Immaculée et l'écoute de nombreux sermons et conférences des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X leur font souvent découvrir et approfondir, plus que jamais, notre foi. Plus le temps passe, plus l'apostolat des Chevaliers s'avère fructueux : beaucoup de gens vivant dans la peur et l'incertitude s'ouvrent au message de Notre-Dame et, par là, à la Tradition catholique.

Au Nigéria, une M.I. a été fondée en février avec un millier de chevaliers. Entre-temps, les prêtres ont pu enrôler une bonne centaine de Chevaliers dans différents centres, mais surtout les zélés Chevaliers ont doublé ou même triplé leurs contacts (surtout par les moyens électroniques) avec des gens qui, de cette manière, découvrent Notre-Dame et, ensuite, la Tradition. Deux conférences pour le monde anglophone sur la Consécration à l'Immaculée ont été écoutées, environ 10 000 fois sur nos canaux.

Aux Philippines, les restrictions dues au Covid sont particulièrement sévères. On ne peut pas se déplacer librement d'une île à l'autre. L'apostolat repose actuellement sur les petits groupes de la Milice, dirigés par un catéchiste en liaison avec le modérateur. Les prêtres visitent les groupes une fois tous les trois mois. Après avoir dit la Messe et passé de nombreuses heures dans le confessionnal, le prêtre donne aux fidèles les sacramentaux et leur apprend les dévotions grâce auxquels ils peuvent continuer à se sanctifier en l'absence du prêtre : Scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel, Médaille miraculeuse, Rosaire, dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Après plusieurs mois de confinement, on récolte les fruits admirables de ce que la M.I. distribue comme "matériel". Les âmes s'accrochent très fortement à leur consécration à Marie : la formule de consécration montfortaine et l'engagement comme Chevalier de l'Immaculée leur font découvrir l'immense et efficace amour de Notre-Dame.

En Pologne, on a profité d'un petit relâchement des restrictions pour organiser le pèlerinage annuel de Varsovie à Czestochowa (300 pèlerins à l'arrivée). Partout où le pèlerinage passait, beaucoup de gens, affolés par une véritable « corona-psychose », recevaient avec reconnaissance un tract, une médaille, un chapelet. Le cadeau le plus beau de l'Immaculée est le nombre étonnant de vocations : ont rejoint le combat de la Tradition 4 prêtres, 3 religieuses, 6 jeunes gens qui ont commencé leur pré-séminaire à Varsovie, et 3 viennent d'entrer dans le séminaire de Zaitzkofen.

Avec la menace (ou la réalité) d'être privés du ministère des prêtres, les Chevaliers prennent conscience de la nécessité d'une bonne organisation de la M.I. C'est pourquoi un peu partout des Chevaliers demandent la fondation d'une M.I. 2, qui non seulement organise l'apostolat, mais surtout crée une liaison plus profonde entre les Chevaliers qui s'entraident et s'encouragent mutuellement. ✍

Abbé Karl Stehlin+